

# Guide de location

# PLACE



# AGNICO EAGLE

## **Contact**

**Marché public de la Vallée-de-l'Or**

1300 8<sup>e</sup> Rue, Val-d'Or, QC, J9P 0M3

819-856-0750

[direction@marchepublicvdo.com](mailto:direction@marchepublicvdo.com)

## Préambule

Le Marché public de la Vallée-de-l'Or est un organisme à but non lucratif. Il est responsable de la gestion de la Place Agnico Eagle depuis juillet 2016. Le bâtiment est la propriété de la Ville de Val-d'Or.

L'acronyme « **MPVDO** » sera utilisé dans ce document pour l'alléger le texte.

## Conditions d'utilisations

### Réservation

- Prière de contacter l'administration du MPVDO par courrier électronique ou par téléphone au minimum 2 semaines avant la date de votre événement. Prenez note que la disponibilité de la salle est basée sur le principe de « premier arrivé, premier servi ».
- Le MPVDO vous fera ensuite parvenir un contrat par courrier électronique.
- L'événement sera officiellement réservé quand le MPVDO recevra le contrat signé ainsi que le dépôt non remboursable de 25 % du montant total.
- Dans la semaine précédant l'événement, le MPVDO communiquera avec l'utilisateur pour confirmer les détails concernant la location.
- Le MPVDO se réserve le droit de refuser une réservation s'il juge que celle-ci est dangereuse, frauduleuse ou ne répond pas aux valeurs de l'organisme.

### Assurances

- L'utilisateur doit avoir une assurance couvrant son événement. Il est libre de contracter cette assurance avec la compagnie de son choix.
- Le MPVDO se réserve le droit de demander une preuve d'assurance.

### Service d'alcool

- L'utilisateur, s'il prévoit consommer, servir ou vendre de l'alcool, doit valider s'il doit se procurer un permis de réunion. Si oui, celui-ci doit être affiché lors de l'événement.
- Voici le lien pour vérifier si vous en avez besoin et pour faire la demande du dit permis : <https://www.racj.gouv.qc.ca/formulaires-et-publications/formulaires/alcool/permis-de-reunion.html>

### Promotion et communication

- L'utilisateur est dans l'obligation d'utiliser correctement le nom du bâtiment sur toutes ces communications, soit :
  - **Place Agnico Eagle**
  - **Salle Hecla Québec**

Le MPVDO se réserve le droit de demander la modification des communications si cette condition n'est pas respectée. L'annulation du contrat pourrait s'en suivre si les conditions ne sont pas respectées.

### Environnement sans fumée

- Il est interdit de fumer dans le bâtiment ou sur le terrain de la Place Agnico Eagle.

## Tarification

<b>Location de la salle Hecla Québec</b> <i>(Comprends la salle Hecla Québec, le hall et les salles de bains)</i>	Journée complète	400 \$
	Bloc de 4 heures	300 \$
<b>Location de la Place Agnico Eagle (Espace extérieur)</b> <i>(Comprends l'espace sous le toit, le hall et les salles de bains)</i>	Journée complète	300 \$
	Bloc de 4 heures	200 \$
<b>Location de la Place Agnico Eagle (Complète)</b> <i>(Comprends l'espace sous le toit, la salle Hecla Québec, le hall et les salles de bains)</i>	Journée complète	700 \$
	Bloc de 4 heures	500 \$

\*15 % de rabais applicable sur les tarifs de location pour les organismes à but non lucratif;

\*30 % de rabais applicable sur les tarifs de location pour les citoyens de la Vallée de l'Or.

### **Frais supplémentaires :**

#### **Frais de montage/démontage :**

0-25 pers.	+ 0.00\$
25-60 pers.	+ 50.00\$
61-120 pers.	+ 75.00\$

#### **Frais de ménage :**

Évènement avec repas/alcool	+ 50.00\$
Festival/concert	+ 250.00\$

## Fiche technique

### **Capacité**

#### Configuration personnes assises (chaises seulement)

Salle Hecla Québec : limite de 150 personnes

Place Agnico Eagle : 870 personnes

#### Configuration personnes assises (tables et chaises)

Salle Hecla Québec : entre 119 et 150 personnes

Place Agnico Eagle : entre 544 et 870 personnes

#### Configuration debout

Salle Hecla Québec : limite de 150 personnes

Place Agnico Eagle : 1632 personnes

## Montage

- L'utilisateur est responsable de donner ses besoins quant à la configuration spécifique pour son événement. Le MPVDO effectue le montage selon ces directives. Il ne sera pas possible d'apporter des changements à partir de 48h avant le début l'évènement. Si l'utilisateur a omis de donner une indication ou qu'il a changé d'idée, il est responsable de faire les modifications requises.

## Facilités sur place

- Accès à l'eau (intérieur et extérieur)
- Prises de courants intérieurs et extérieurs
- Réfrigérateur (intérieur)
- Tableau de type « Flipboard »
- Toile de projection
- Cafetière 30 tasses

## Mobilier et équipements disponibles

Équipement	Nombre	Coût de l'utilisation
Tables rectangulaires (8 pieds)	70	Inclus avec la location de la salle
Tables rectangulaires (6 pieds)	3	Inclus avec la location de la salle
Tables rondes (8 à 10 places)	15	Inclus avec la location de la salle
Chaises	120	Inclus avec la location de la salle
Praticables (4 pieds X 8 pieds)	4	Inclus avec la location de la salle
Vestiaires mobiles	2	Inclus dans la location de la salle
Matériel sonore de base*	1	50 \$
Matériel de projection	1	50 \$
Nappes pour tables rondes	24	8 \$ de la nappe
Nappes pour tables rectangulaires	15	8 \$ de la nappe

\*Comprend deux haut-parleurs, deux microphones. Des moniteurs, des caissons de basses et une console sont disponibles au besoin, mais un technicien de son professionnel est obligatoire pour l'utilisation de ceux-ci.

## Ménage

- L'utilisateur est responsable de remettre la salle dans le même état qu'il l'a trouvé. Toute nourriture et tout breuvage doivent être rapportés par l'utilisateur. Tout déchet doit être placé dans un sac de poubelles ou dans le bac à recyclage.
- Le MPVDO fournit les sacs de poubelles et les bacs de recyclage intérieurs et extérieurs.
- Le MPVDO conservera pendant 2 semaines les objets laissés sur place par les utilisateurs. Si ceux-ci ne sont pas venus les récupérer après ce délai, il pourra en disposer.
- Le MPVDO n'est pas responsable du matériel perdu appartenant à l'utilisateur.

## Décoration

- Il est permis de décorer les lieux. Les décorations doivent être enlevées immédiatement après l'évènement.
- Certaines décorations ne sont pas permises :
  - Utilisation de chandelles
  - Utilisation de ruban adhésif dans les vitres
  - Utilisation de punaises
  - Les confettis et les paillettes
  - Tout matériel qui pourrait abimer les murs et les plafonds

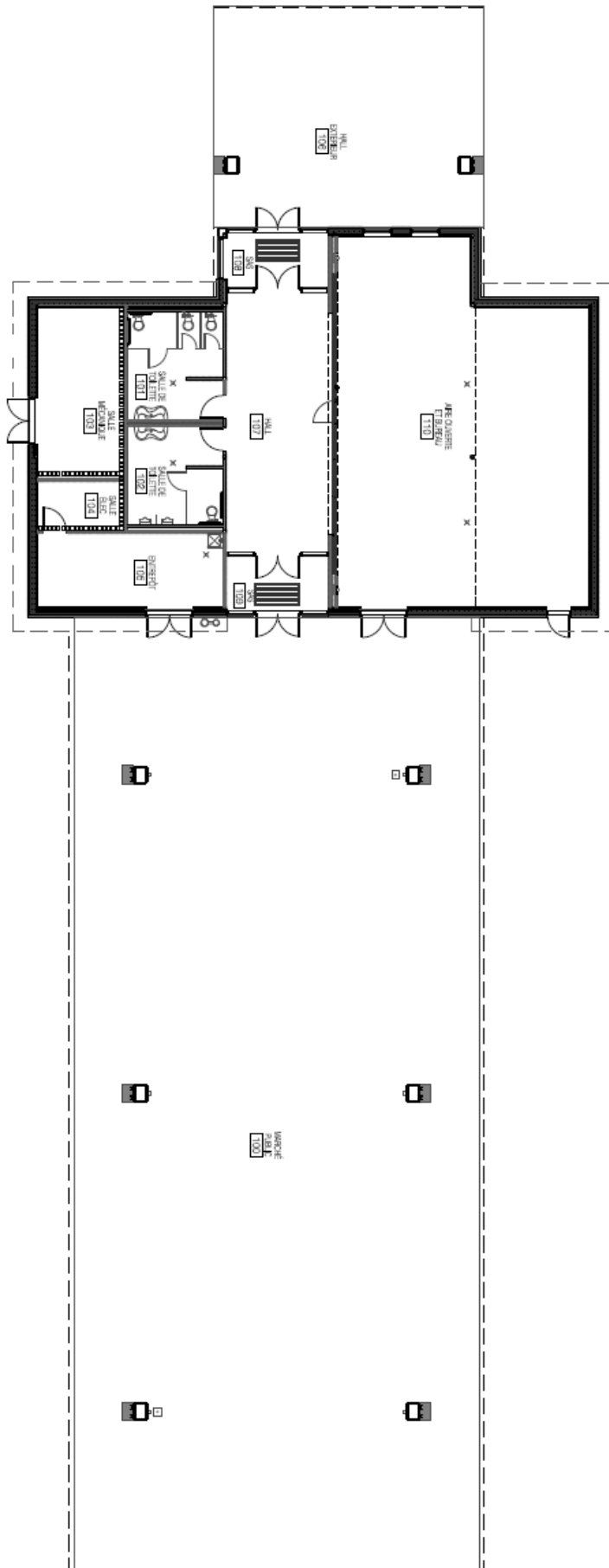
## **Internet**

- Un réseau sans fil est disponible à la Place Agnico Eagle : **MPVDO\_PlaceAgnicoEagle**  
(le mot de passe vous sera remis lors de la location)

## **Stationnement**

- Des stationnements sont disponibles tous autour de la Place Agnico Eagle ainsi qu'en face, dans le stationnement du Centre Air Creebec. Ces stationnements sont gratuits, mais il est important de suivre la signalisation municipale en vigueur.
- Il est interdit de se stationner sur le terrain de la Place Agnico Eagle (Débarcadère, sous le toit avant et arrière)

## **Annexe 1 – Plan de la Place Agnico Eagle**



**Dimension de la salle Hecla Québec :**

Salle : 50' x 34' (15,25m x 10,36m)

Hall : 41' x 14' (12,5m x 2,75m)

Superficie total: 2130 pieds carrés